

Info municipale



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet: www.mairie-lesches.fr



Dès le mardi 21 Juillet

Coralie & Pierre du « Jardin de Sainte Avoye »

Producteurs maraîchers

vous proposeront des fruits et légumes produits localement.

En consultant la page Facebook: « lejardindesainteavoye »,
vous serez informés de la proposition de la semaine.

Retrouvez-les tous **les mardis, de 18h30 à 20h,**



place de la mairie à côté de la
rôtisserie « chez Inès ».

Ensemble, soutenons la
production locale et favorisons
les circuits courts.



En raison de la situation exceptionnelle liée au covid-19

votre mairie est dorénavant ouverte au public

(uniquement et jusqu'à nouvel avis)

- le mardi de 14h00 à 16h00
- le vendredi de 10h00 à 12h00

Port du masque obligatoire

En dehors de ces horaires,

vous pouvez joindre la mairie au 01 60 43 81 98

ou dans l'urgence au 07 86 39 87 99

Nouveau

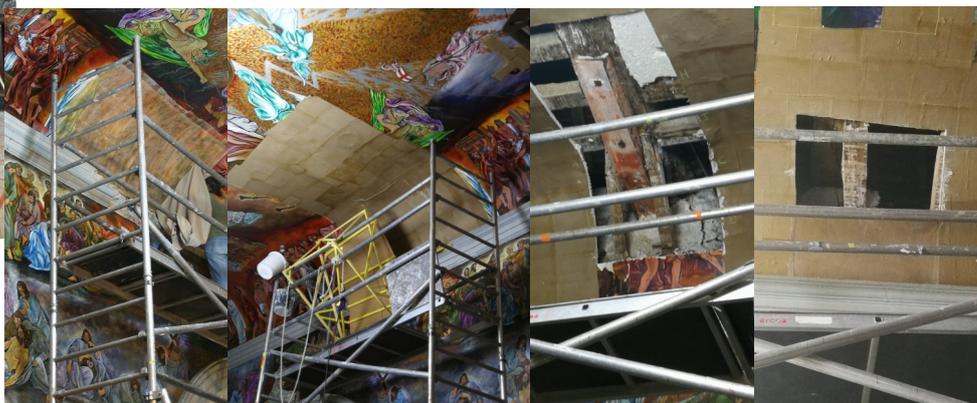
Votre Mairie est maintenant présente sur Facebook

www.facebook.com/mairiedelesches



Quelques mots sur les travaux

- **Les panneaux de Basket** : endommagés et non conformes, ils ont été retirés par mesure de sécurité.
- **Le jeu** (Parking Ch.de Gaulle) : va être réaménagé et mis en conformité en septembre.
- **L'église** : la première étape vient d'être finalisée avec la découpe des fresques à deux endroits pour en permettre l'étalement. Dans les deux/trois semaines à venir celui-ci sera réalisé afin d'assurer la stabilité de l'édifice et sécuriser ses alentours. Ensuite, s'échelonneront sur les deux ans à venir des travaux plus importants utiles au bon maintien de l'église. Nous vous aviserons des différentes étapes au fur et à mesure de leur avancement.



Frelon asiatique

Cette espèce, présente dans notre département, est particulièrement dangereuse.

Sa piqûre est douloureuse et entraîne gonflements et rougeurs.

Son venin n'est pas dangereux mais peut provoquer des allergies.

Lavez à l'eau et au savon et appliquez un désinfectant local sur la piqûre ainsi que de la glace pour résorber le gonflement.

Si la douleur persiste, consultez votre médecin.

Si vous identifiez un nid de frelon; **n'intervenez pas vous-mêmes.**

Nous vous rappelons que la CAMG prend en charge la destruction de ces nids en téléphonant au service environnement : 01 60 35 43 55

Collecte des encombrants

Mardi 10 septembre 2020

Ils devront être déposés sur le trottoir après 19h00 la veille du ramassage.

Liste des déchets acceptés sur: www.sietrem.fr

Le Maire

Christine GIBERT